

COMPTE-RENDU du Conseil de la Vie Social du samedi 30 mars 2019

Présents : Mlle AUBERT, Mmes GRISSOLANGE, GARCIA , LEPROVOST, THOVISTE , POINSON et Mr VAUZEILLES (représentants les résidents) ;

Mrs DURAND, MILE, Mmes GILLOTEAUX, MEALIER, SAUVADET (représentants les familles) ;

Mme Isabelle PRADELEIX (représentant le personnel) ;

Mr THOMAS (représentant du conseil d'administration) ;

Mr FONLUPT, directeur, participe également ainsi que Rachel BRUN stagiaire psychologue.

- Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Le compte rendu est relu par les résidents et adopté à l'unanimité des personnes présentes

- Signature du CPOM et conséquence sur les tarifs :

Mr FONLUPT explique que le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) a été signé avec l'ARS et le Conseil départemental du Puy de Dôme a effet du 1^{er} janvier 2019 et pour 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2023. Il explique à ce propos qu'une augmentation près de 2€ sera effective au 1^{er} mars sur le prix de journée des résidents qui va ainsi passer de 55.80€ à 57.78€ mais qu'ensuite ce prix de journée ne devrait pas connaître de fluctuations trop importantes pour les 5 années du CPOM , hormis le taux d'évolution fixé chaque année par le Conseil Départemental. C'est pour cette raison que l'augmentation est importante au 1^{er} mars 2019.

Mr FONLUPT évoque également le rapport LIBAULT qui est paru ces jours-ci et qui préconise une grande loi en faveur de la prise en charge de l'autonomie. Nous espérons qu'il sera suivi d'effet car les constats sont bons et conviennent tout à fait aux professionnels du secteur. Reste à savoir si l'Etat pourra dégager des moyens supplémentaires pour une meilleure prise en charge de la perte de l'autonomie dans notre pays. A suivre...

- Citoyennâge 2019 et le point sur les activités

Le thème retenu pour Citoyennâge 2019 est « Peut-on garder sa personnalité quand on vit en collectivité ? Doit-on changer ses habitudes de vie ? ». Les résidents de l'établissement ont commencé à discuter sur ces questions avec les animateurs et la psychologue. Le colloque aura lieu à Vichy au mois de septembre comme chaque année. L'établissement de Lezoux partagera ses réflexions avec l'EHPAD Michèle AGENON de Saint d'Heurs et l'EHPAD GAUTIER de Beauregard l'Evêque.

Au niveau des activités les animations diverses et variées proposées aux résidents leur conviennent bien. Ils disent leur satisfaction d'avoir à nouveau une équipe d'animation au complet.

L'application FAMILÉO est détaillée et expliquée aux familles et nous l'utilisons désormais aussi pour rédiger le nouveau bulletin. Nous allons essayer de tenir une régularité mensuelle pour ce petit journal, très illustré avec beaucoup de photos comme les résidents l'aiment.

- Fête des familles le 29 juin 2019

La fête des familles est prévue le samedi 29 juin. Comme les autres années les familles participant au conseil de la vie sociale propose de les solliciter si on a besoin d'aide. La question est évoquée du nombre de personnes présentes et Mr FONLUPT évoque peut être la possibilité de limiter les inscriptions par famille sachant que c'est un crève-cœur dans la mesure où cette fête des familles est justement un lieu de rassemblement pour les familles et qu'il est donc dommage d'en réduire les inscriptions.

- Questions diverses

La lecture est faite par les résidents de leurs commentaires relatifs à la réunion de préparation de cette réunion du Conseil de la Vie Sociale (en annexe).

Plusieurs questions sont évoquées :

sur le plan de table à mettre à jour,

sur la liste des aides alimentaires à mettre à disposition,

une question est également posée sur les prises en charges kinésithérapie. Mr FONLUPT rappelle que cette intervention est assurée par des praticiens libéraux, que l'on ne peut pas toujours contrôler.

La réunion se termine sur la description du projet de PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) qui va être mis en service au mois de septembre au bénéfice des résidents de l'établissement atteints de troubles cognitifs. Il présente aussi une tranche de travaux qui va être envisagée pour l'année 2020.

Les co-présidentes,

Mme S. POINSON

Mme J. THOVISTE